

Carte nationale d'identité et passeport

Voici les démarches à suivre en cas de création ou de renouvellement d'un titre d'identité.

Le demandeur doit déposer, en personne, sa demande de Carte Nationale d'Identité (CNI) ou de passeport au moyen d'un formulaire pouvant être retiré dans n'importe quelle commune ou sur passeport.ants.gouv.fr. Le formulaire à imprimer devra être accompagné de documents à présenter obligatoirement en original et en photocopie.



Carte nationale d'identité

La Carte Nationale d'Identité (CNI) permet de prouver son identité, même lorsqu'elle est périmée, à condition que la photographie soit ressemblante. Elle est délivrée entre 10 et 25 jours après le dépôt du dossier.

Lieu de la demande

- La demande de carte nationale d'identité s'effectue dans une mairie équipée de stations biométriques.
- Le service de l'état civil de la ville de Vélizy-Villacoublay est équipée de 4 stations de recueil.

Quand venir poser sa demande ?

Le dépôt des dossiers de carte nationale d'identité s'effectue uniquement sur rendez-vous, à l'accueil de la mairie ou en appelant le 01 34 58 50 00.

Documents

À présenter en original et en photocopie :

- [Personnes mineures : première demande ou renouvellement](#)
- [Personnes majeures : première demande](#)
- [Personnes majeures : renouvellement](#)

Passeport

Le passeport est un document de voyage individuel qui permet de prouver son identité.

Les délais pour l'obtention sont extrêmement variables de 10 jours en période de fréquentation basse à 10 semaines en période de fréquentation haute (généralement avant l'été), hors délai d'obtention du rendez-vous.

Lieu de la demande

- La demande de passeport s'effectue dans une des communes de France équipée d'une station biométrique.
- Le service de l'état civil de la ville de Vélizy-Villacoublay est équipée de 4 stations de recueil.

Quand venir déposer sa demande ?

Le dépôt des dossiers de passeport s'effectue uniquement sur rendez-vous, à l'accueil de la mairie ou en appelant le 01 34 58 50 00.

Documents

À présenter en original et en photocopie :

- [Personnes mineures : première demande ou renouvellement](#)
- [Personnes majeures : première demande ou renouvellement](#)

En savoir plus

[Pré-demande de passeport en ligne](#)
[Pré-demande de carte d'identité en ligne](#)